



Augmentation de salaire promise mais non mise

Par **alison60**, le **02/06/2015** à **11:20**

Bonjour,

lors de l'entretien annuel avec mon chef , celui ci m'as promis une augmentation en fevrier, il la meme noter sur la feuille d'entretien. La paye de fevrier arrive et pas d'augmentation, en mars une prime de 100€ a la place de l'augmentation, et en avril et mai rien j'ai donc etait le voir mais celui ci ma repondu que c'est en suspens le temps qu'il voudra car ces dernier temps c'etait tendu entre lui et mon conjoint (je travaille dans les bureau et lui dans l'atelier (garage)).

je n'ai meme pas de copie de la feuille d'entretien annuel.

Ai-je un recours ou faut-il que je laisse couler ? sachant que je suis enceinte et en congés maternité fin juillet.

Merci d'avance

Cordialement

Par **P.M.**, le **02/06/2015** à **11:27**

Bonjour,

Justement, il faudrait exiger une copie du compte-rendu de l'entretien annuel, sinon, vous n'avez aucune preuve...

Les problèmes qui concernent votre conjoint n'ont rien à voir avec vous...

Par **alison60**, le **02/06/2015** à **13:44**

Merci pour votre réponse.

c'est tout a fait ce que je lui ai repondu. je vais voir pour me procurer la copie.

une fois la copie en main quel recours ai-je ?

Cordialement

Par **P.M.**, le **02/06/2015** à **14:48**

Si l'augmentation est y mentionnée comme un engagement formel de l'employeur, vous

pourriez exiger qu'il soit respecté, sinon, vous pourriez lui demander quelle suite il compte y donner...